

Termes et conditions

1. La compétition à lieu du 06/03/2015 au 30/04/2015.
2. Participation sans obligation d'achat.
3. Cette compétition est ouverte seulement aux habitants du Royaume Uni, des Iles de la Manche, de la République d'Irlande, de l'Île de Man et de France. Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus, à l'exception des employés de Deckers Europe Ltd, ses entreprises apparentées et leurs familles, agents ou quiconque professionnellement associé avec le tirage.
4. Les détails concernant le processus de participation à la compétition constituent en partie les termes et conditions. Accepter la totalité des règles et se conformer à celles-ci fait partie intégrale des conditions de participation. La décision des jurés est finale et aucune correspondance ne sera échangée.
5. Le formulaire de participation doit être soumis en ayant été complété en ligne, soit directement ou par l'application Blippar sur <http://www.uggaustralia.co.fr/gagnez-la-selection-de-la-redaction.html> . La participation est restreinte à une personne seulement. Toutes entrées en retard, non éligibles, incomplètes ou corrompues ne seront pas acceptées. Aucune responsabilité ne peut être acceptée en cas de perte du formulaire. Toutes entrées en provenance d'une tierce agence ou envoyées en masse seront déclarées comme invalides.
6. Le gagnant sera tiré au sort au hasard parmi la totalité des entrées reçues et sera notifié dans les 14 jours suivant la date de fermeture de la compétition. Le prix doit être réclamé dans les 28 jours suivant la notification du gain. Au cas où le gagnant échoue à la réclamation de son prix dans la limite de temps accordée, un autre gagnant sera tiré au sort.
7. Le prix: un participant va gagner 5 paires de chaussures UGG Australia (1 x Blaney, 1 x Mackie, 1 x Volta, 1 x Charlotte, 1 x Rioni) dans la taille et la couleur de son choix, sous réserve de disponibilité.
8. La totalité des éléments constituant le prix ne sont pas transférable, sont sujet au changement et sont sujet aux termes et conditions des fournisseurs. Il n'y a aucune possibilité de recevoir l'équivalence du prix en liquide.
9. Le gagnant peut être sollicité pour participer à de la publicité.
10. Des évènements peuvent avoir lieu et peuvent rendre impossible la compétition ou la remise du prix à cause de raisons hors du contrôle de l'organisateur. En accordance, l'organisateur peut, à son entière discrétion, modifier la promotion et le participant accepte qu'aucune responsabilité ne repose sur le promoteur à la suite de cela.
11. Deckers réserve les droits de modifier les termes et conditions à tout moment.